



HAL
open science

Le legs Boisot et l'origine du médaillier de la Bibliothèque Municipale de Besançon

Florent Potier

► **To cite this version:**

Florent Potier. Le legs Boisot et l'origine du médaillier de la Bibliothèque Municipale de Besançon. 2022, 10.58079/otn2 . hal-03810342

HAL Id: hal-03810342

<https://hal.science/hal-03810342>

Submitted on 26 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



- [TODO](#)

[OpenEdition Search](#)



Portail de ressources électroniques en sciences humaines et sociales

[OpenEdition](#)

Nos plateformes

[OpenEdition Books](#) [OpenEdition Journals](#) [Hypotheses](#) [Calenda](#)

Bibliothèques et institutions

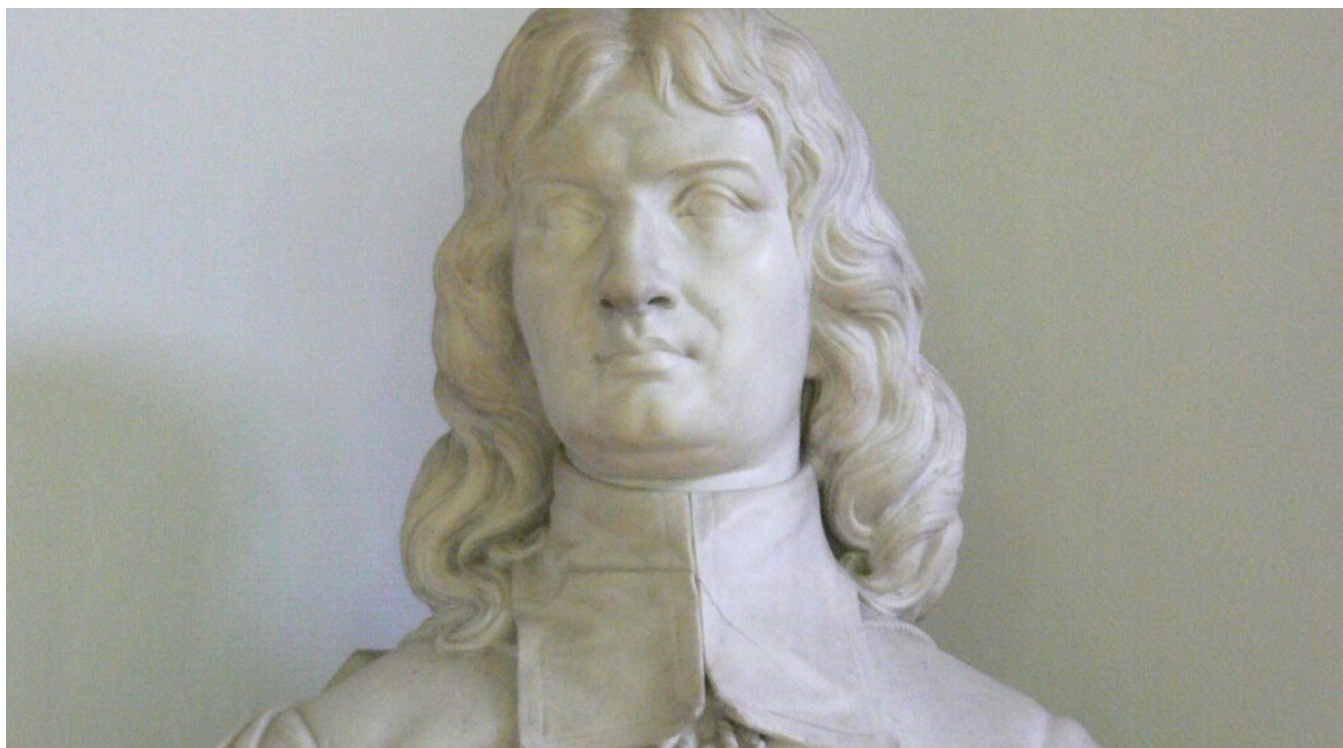
[OpenEdition Freemium](#)

Nos services

[OpenEdition Search](#) [La lettre d'OpenEdition](#)

Suivez-nous

Florent Potier, numismatique romaine



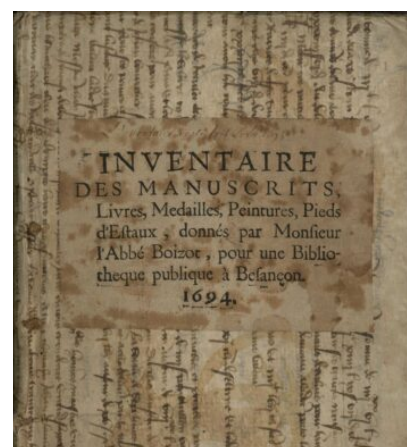
BILLETS

LE LEGS BOISOT ET L'ORIGINE DU MÉDAILLIER DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BESANÇON

18/05/2022 | FLORENT POTIER | LAISSER UN COMMENTAIRE

La Bibliothèque Municipale conserve en son sein 18 000 monnaies (ou « médailles »), dont 14 000 antiques. Cette collection s'est formée par des legs successifs, de 1694, date de la fondation de la Bibliothèque Municipale, jusqu'à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Ce médaillier naît en même temps que la bibliothèque publique de Saint Vincent, ancêtre de la Bibliothèque Municipale, dont l'origine est le legs en 1694 de l'abbé Jean-Baptiste Boisot, abbé de Saint Vincent¹.

L'abbé Boisot légua ainsi, par son testament du 27 novembre 1694, l'ensemble de sa bibliothèque et de ses collections aux Bénédictins de son établissement, notamment à condition que les moines réunissent l'ensemble dans une salle ouverte au public deux jours par semaine pendant quatre heures. Afin d'assurer la pérennité de la collection, l'abbé Boisot demanda à ce qu'un inventaire après-décès² soit établi devant témoins et notaires, en deux exemplaires, l'un pour son héritier, son frère aîné Claude Boisot, président au Parlement de Franche-Comté, le second à remettre aux « Messieurs du magistrat



de cette ville ». Cet inventaire débuta le 5 janvier 1695 pour s'achever le 7 octobre et comporte au total 262 feuillets.

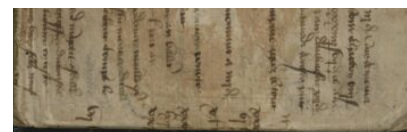


Figure 1 : Inventaire des collections de l'abbé Boisot. BM Besançon, Ms 1268

Après l'inventaire des tableaux (fol. 1-2), des bustes (fol. 2-2 v°), des manuscrits (fol. 2 v° à 15) et des livres imprimés (fol. 15 v° à 220 v°), vint celui des médailles. Celui-ci dura 3 jours (les 8-9 février 1695 puis le 4 octobre) et occupe les folios 248 v° à 260, sur les 262 que comporte l'inventaire total des collections. Les rédacteurs de l'inventaire nous présente ainsi « un médaillier de racines de nouhier, ferré et fermant à clef » (fol. 220 v°) contenant des monnaies modernes et des monnaies antiques. Nous avons au total 564 monnaies modernes, contenues dans 26 « layettes » (ou tiroirs)³, et environ 1820 médailles antiques (monnaies grecques, hellénistiques et romaines), auxquelles s'ajoute un nombre indéterminé de monnaies frustes (en mauvais état), cet ensemble étant réparti dans 30 layettes⁴.

Composition du médaillier antique et classement des monnaies

Si nous portons notre attention sur les monnaies antiques⁵, nous remarquons que les rédacteurs suivent l'ordre des tiroirs et donc l'ordonnement du médaillier. L'abbé Boisot avait ainsi classé ses monnaies antiques par métal et ordres de taille : « grand bronze » (fol. 227 v°), « moyen bronze » (fol. 228 v°), « petites médailles d'argent » (fol. 229) et « médailles de cuivre en petit bronze » (fol. 229 v°)⁶. Nous trouvons au sein de ces catégories aussi bien des monnaies romaines que des monnaies grecques et hellénistiques : un classement chronologique est bien réalisé au sein de chacune d'elle, mais exclusivement pour les monnaies romaines impériales⁷. Enfin, les monnaies « des femmes des empereurs » sont réparties au sein de chacune des catégories mais sont séparées de celles au nom des empereurs (fol. 228, fol. 228 v° et fol. 229).

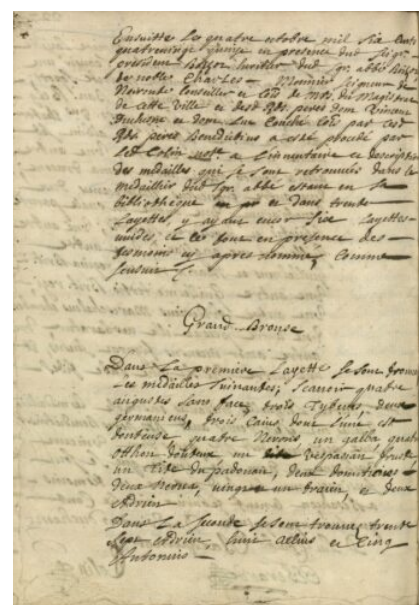


Figure 2 : Monnaies en Grand Bronze (fol. 227 v°)

Les monnaies grecques et hellénistiques sont très peu nombreuses et non identifiées : hormis la mention de cinq Alexandre d'argent (fol. 209 v°)⁸, nous devons nous contenter de « soixante-seize médailles grecques de grand, moyen et petit bronze » (fol. 229 v°).

Les monnaies romaines (environ 1680 au total) sont prédominantes, avec une large majorité de monnaies impériales en bronze. Les monnaies républicaines en argent, à peine une centaine, sont présentées de manière très sommaire : « Dans la vingt cinquième [layette] se trouvées les médailles consulaires d'argent suivantes ;



scavoir quatre vingt douze médailles de différents consuls et sept autres petites médailles » (fol. 229 v^o). Les monnaies romaines impériales sont, quant à elles, au nombre d'environ 1580, avec une répartition entre 75% de monnaies en bronze et 25% en argent.

Un certain nombre de monnaies échappent toutefois à toute comptabilité précise : nous trouvons par exemple 74 monnaies frustes en grand bronze dans les 11^{ème} et 12^{ème} tiroirs (fol. 228 v^o) ou « plusieurs et différentes médailles frustes de grand, moyen et petit bronze » dans les dernières layettes du médaillier (fol. 230). Ces monnaies frustes, qu'il nous est impossible de dénombrer et/ou de classer, nous empêchent ainsi d'avoir une vision précise du nombre et de la répartition des monnaies antiques au sein de la collection de l'abbé Boisot.

Descriptions des monnaies antiques

Si la description des monnaies reste souvent assez brève et trop peu précise pour assurer une identification, les rédacteurs de l'inventaire fournissent parfois des détails intéressants.

Des monnaies sont ainsi décrites plus précisément, à l'instar des « [Q]uatorze Colonia Nemausus », des « seize Rome et Auguste » et des « six providentia », toutes mentionnées au folio 228 v^o parmi les monnaies de moyen bronze. Ces monnaies sont ainsi facilement identifiables, grâce leur type très particulier.

Les « [Q]uatorze Colonia Nemausus » désignent, sans hésitation possible, les *dupondii* frappés dans la colonie de Nemausus (Nîmes actuelle) entre les années 20 avant J.-C. et 14 après J.-C., et figurant à leur revers un crocodile attaché à un palmier, accompagné de la légende COL NEM. Malheureusement, le médaillier de la bibliothèque compte à l'heure actuelle une trentaine de monnaies de ce type, avec un nombre de droits et de revers variés (figures 5 et 6). Ainsi, au droit, le portrait d'Auguste peut porter une couronne de chêne (figure 5) ou une couronne de lauriers (figure 6), avec une légende qui peut également diverger, entre IMP DIVI F (figure 5) et IMP DIVI F P P (figure 6). Enfin, au revers, nous constatons des différences dans le style et l'orientation de la palme, qui peut incliner vers la droite (figure 5), ou arborer de longues feuilles et incliner vers la gauche (figure 6)⁹.

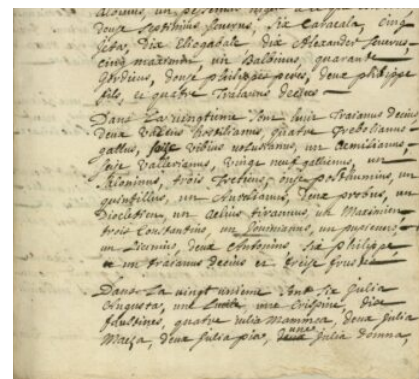


Figure 3 : Petites Médailles d'argent (fol. 229)

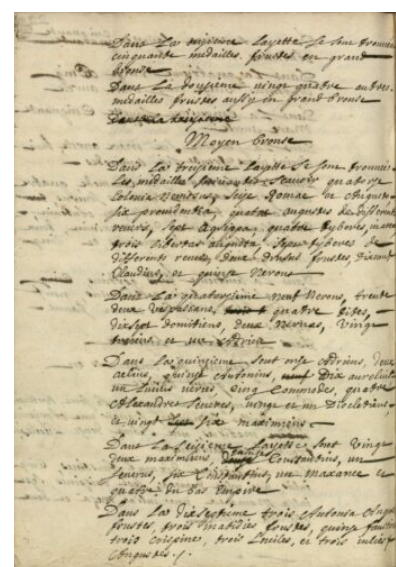


Figure 4 : Monnaies en Moyen bronze (fol. 228 v^o)



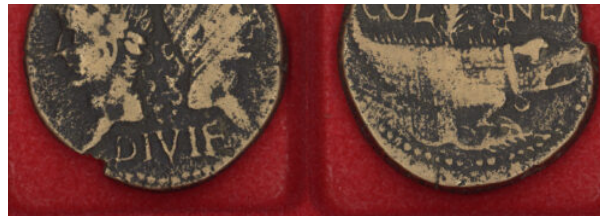


Figure 5 : *Mon 1560*. Dupondius de Nîmes (RIC I², Augustus 158)



Figure 6 : *Mon 1570*. Dupondius de Nîmes (RIC I², Augustus 160)

L'identification du type des « seize Rome et Auguste » ne pose également aucun problème particulier : il s'agit de monnaies augustéennes, présentant au droit le portrait d'Auguste ou de Tibère, et au revers l'autel des Trois Gaules et la légende ROM ET AVG¹⁰. 37 exemplaires augustéens peuvent, à l'heure actuelle, correspondre à ces « Rome et Auguste » en moyen bronze (correspondant donc à des as et dupondii)¹¹.



Figure 7 : *Mon 1651*. Dupondius avec l'autel de Lyon (RIC I², Augustus 244)

Les « six Providentia », quant à elles, désignent sans doute des as à l'autel, émis par Tibère au nom du divin Auguste et portant au revers la légende PROVIDENT S C¹². La présence au droit du portrait radié d'Auguste a dû induire en erreur Boisot, qui classa les six monnaies en sa possession parmi les monnaies d'Auguste (fol 228 v^o). A l'heure actuelle, 11 exemplaires sont présents dans les collections de la Bibliothèque Municipale.

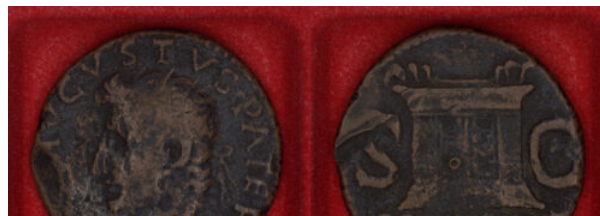




Figure 8 : Mon 1689. As avec autel et légende PROVIDENT
(RIC I², Tiberius 81)

Si une identification de certains types est ainsi possible, il reste toutefois difficile de repérer, parmi les exemplaires actuels, lesquels ont dû appartenir à l'abbé Boisot, notamment du fait de leur nombre qui est, comme nous l'avons vu, supérieur à celui fourni par l'inventaire des collections Boisot. De plus, nous n'avons que peu d'informations sur les apports qui se succédèrent au cours du XIX^{ème} siècle : legs de Pierre-Adrien Pâris en 1819, achat par la Municipalité du médaillier d'Anne-Joseph Bruand en 1820, de celui de Jean-Jacques Bruand en 1826, et legs de Charles Weiss en 1866. Parmi ces collectionneurs, seul Jean-Jacques Bruand (1769-1826) nous laissa des catalogues assez précis de sa collection¹³.

Qu'en est-il de la provenance de nos monnaies ?

Enfin, il paraît logique de s'interroger sur la provenance des monnaies du legs Boisot, mais cette question reste pour le moment en suspens, face à un manque cruel d'informations. Les voyages de l'abbé en Italie et en Espagne¹⁴ lui ont peut être permis de se créer des contacts, l'aidant à se fournir en monnaies, mais il est difficile d'en savoir plus. Une provenance locale de certaines monnaies n'est pas non plus à exclure, comme ce fut le cas des inscriptions amassées par l'abbé Boisot et découvertes à Besançon et dans sa proche région, à l'instar du tombeau d'une certaine Caesonia Donata, trouvé dans le quartier de Saint-Ferjeux (*CIL XIII, 5386*) et que Boisot fit ramener à l'abbaye¹⁵.

Citer ce billet : « Le legs Boisot et l'origine du médaillier de la Bibliothèque Municipale de Besançon », par Florent Potier. Publié sur *Florent Potier, numismatique romaine* le 18/05/2022.
Lien : <https://fpotiernum.hypotheses.org/122>

1. Voir à ce sujet les articles de H. Richard, « L'abbé Boisot et le fondation de 1694 » et « Description du fonds de la Bibliothèque de l'abbé Boisot » dans *1694-1994 : Trois siècles de patrimoine public bibliothèques et musées de Besançon*, 1995, Besançon. [🔗]
2. BM Besançon, Ms 1268. L'inventaire est accessible sur le site du patrimoine numérisé de la ville de Besançon, *Mémoire Vive* [🔗]
3. Ms 1268, fol. 220 v° à 227 [🔗]
4. Ms 1268, fol. 227 v° à 260. [🔗]
5. Nous nous contenterons de traiter uniquement ici les monnaies antiques, qui ont fait l'objet de notre travail de doctorat intitulé *Les monnaies antiques du médaillier de la Bibliothèque Municipale de Besançon*. [🔗]
6. Il s'agit ici du classement empirique en usage durant les XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles, à une époque il n'existait pas de mesures exactes des dimensions des médailles. Le nom de bronze était, quant à lui, un terme générique, désignant non seulement l'alliage de cuivre et d'étain mais également tout métal non précieux d'époque antique. A ce sujet, voir Th. Sarmant, *La République des médailles. Numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au siècle des Lumières*, 2003, Paris. [🔗]

7. Ainsi des monnaies grecques et hellénistiques en argent sont-elles classées à la suite des monnaies romaines impériales en argent tandis que les deniers républicains sont classées entre les médailles (impériales) de cuivre en petit bronze et des médailles grecques en bronze (fol. 229 v°). [[↗](#)]
8. Sont également mentionnées pour la même layette « quarante deux pièces d'argent, dont la plus haute n'excède pas un quart d'écus (?) [...] et neuf autres médailles d'argent » (fol. 209 v°). Au vu de leur classement aux côtés de monnaies au nom d'Alexandre, peut-être s'agit-il de monnaies grecques et/ou hellénistiques ? [[↗](#)]
9. Pour une typologie complète des monnaies COL NEM au crocodile, voir *RIC I*², p. 26-27 et 51-52 ; *RPC I*, p. 152-154. [[↗](#)]
10. L'autel fut dédié à Lyon en 12 avant J.- C. par le frère de Tibère, Drusus l'Ancien, à l'empereur Auguste et à Rome. Le type à l'autel de Lyon fut frappé en abondance sur le monnayage en bronze augustéen à partir de l'année 10 avant J.- C., date de la dédicace de l'autel par l'empereur, et fut ensuite repris sur le monnayage des empereurs Tibère et Claude. [[↗](#)]
11. Le fonds de la Bibliothèque compte également quelques sesterces augustéens et des *semisses/quadrantes* datés des règnes d'Auguste, Tibère et Claude, mais aucun exemplaire semblable n'est mentionné dans l'inventaire Boisot [[↗](#)]
12. *RIC I*², Tiberius 80 et 81. [[↗](#)]
13. *BM Besançon, Ms 1723-1724*. Pour un rapide aperçu sur l'histoire de la collection, voir notre article « [L'exemple des monnaies antiques du médaillier de la Bibliothèque Municipale d'Étude et de Conservation de Besançon](#) » paru dans *Sources, Histoire et Éditions. Les outils de la recherche*, Besançon, 2021 et la bibliographie correspondante. [[↗](#)]
14. Voir le *Journal des Sçavans pour l'année 1695*, « Lettre de M. Bosquillon a Mademoiselle de Scudery, contenant l'Eloge de M. l'Abbé Boisot », p. 254-263 [[↗](#)]
15. Dans le *Journal des Sçavans pour l'année 1694*, p. 464, Boisot s'exprime également en ces termes : « Il [le tombeau] aura une place honorable entre plusieurs autres inscriptions antiques trouvées ici, que j'ai pris soin de ramasser [...] ». [[↗](#)]



Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. [En savoir plus sur comment les données de vos commentaires sont utilisées.](#)



Rechercher dans OpenEdition Search

Vous allez être redirigé vers OpenEdition Search